

Les Programmes de lutte contre le sida et l'hépatite C de la Direction des programmes provinciaux du ministère de la Santé financent et supervisent les services communautaires en matière de VIH et d'hépatite C ainsi que la distribution de naloxone et des matériels de réduction des méfaits aux populations à risque pour le VIH, l'hépatite C et la surdose d'opioïdes.

Une somme de **44,94 M \$** a été octroyée à **84 organismes de première ligne**

qui fournissent des programmes à toutes les étapes de la cascade des soins pour le VIH : prévention, proximité en réduction des méfaits, éducation en santé, dépistage, arrimage aux soins et

## CES 84 ORGANISMES INCLUENT\* :

- Plus de **50** programmes et organismes communautaires de lutte contre le VIH
- **5** cliniques communautaires de lutte contre le VIH
- **8** sites de dépistage anonyme
- **36** programmes de réduction des méfaits

\* Certains organismes offrent plus d'un service.  
Nombre total d'organismes financés produisant des déclarations à l'OERVSCO : 93

Ces organismes travaillent activement à mettre en contact des personnes vivant avec le VIH, ou à risque pour celui-ci, avec des soins, des services de santé et de prévention et d'autres services sociaux communautaires. Ils ont pour objectifs de :

- ↓ **Réduire** la transmission du VIH en reliant les individus à des soins
- ↑ **Augmenter** le nombre de personnes suivant un traitement et accédant à des services de soutien
- ☒ **Réduire** le poids du VIH sur le système des soins de santé

## POURQUOI L'ARRIMAGE AUX SOINS EST-IL IMPORTANT?

L'arrimage aux soins à un stade précoce – c'est-à-dire diriger une personne vers des soins pour le VIH dans les 14 jours suivant son diagnostic, ou une personne à risque vers des programmes de prévention et une prophylaxie pré-exposition (PrEP) – aide les gens à s'engager dans les soins.

Les personnes connectées rapidement à des soins sont plus susceptibles de rester impliquées et de suivre les traitements qui protégeront leur santé. Cela améliore leurs résultats de santé et fait en sorte qu'elles ne puissent plus transmettre le VIH à leurs partenaires sexuels.<sup>2,3,4</sup> Pour les personnes vivant avec le VIH, un arrimage rapide au traitement peut permettre de supprimer le virus et d'atteindre une charge virale indétectable en quelques semaines seulement. Pour les personnes à risque, un arrimage rapide à la PrEP peut les aider à protéger leur santé et à éviter de contracter le VIH.

Des services d'arrimage efficaces développent également des voies de référence qui permettent de diriger les personnes vers d'autres services sociaux et de santé dont elles ont besoin, notamment le logement, le soutien du revenu, l'établissement, la santé mentale, la dépendance et la réduction des méfaits.



**Selon les Lignes directrices de l'Ontario sur les soins cliniques pour les adultes et les adolescents vivant avec le VIH, les personnes nouvellement diagnostiquées devraient rencontrer un médecin dans les deux semaines suivant leur diagnostic de séropositivité au VIH, ou dans un délai d'un à deux jours si le prestataire du dépistage soupçonne une infection précoce.<sup>1</sup>**

<sup>1</sup> Clinical Care Guidelines for Adults and Adolescents Living with HIV in Ontario, Canada <http://ocguidelines.com/guidelines/#8>

<sup>2</sup> Lundgren JD, Babiker AG, Gordin F, et al; INSIGHT START Study Group. Initiation of antiretroviral therapy in early asymptomatic HIV infection. N Engl J Med. 2015;373(9):795-807. doi:10.1056/NEJMoa1506816

<sup>3</sup> Cohen, M. S., Chen, Y. Q., McCauley, M., Gamble, T., Hosseinipour, M. C., Kumarasamy, N., ... HPTN 052 Study Team (2016). Antiretroviral Therapy for the Prevention of HIV-1 Transmission. The New England journal of medicine, 375(9), 830-839. doi:10.1056/NEJMoa1600693

<sup>4</sup> International Advisory Panel on HIV Care Continuum Optimization. IAPAC guidelines for optimizing the HIV continuum for adults and adolescents. Journal of the International Association of Providers of AIDS Care. 2015;14 Suppl 1:S3-S34.

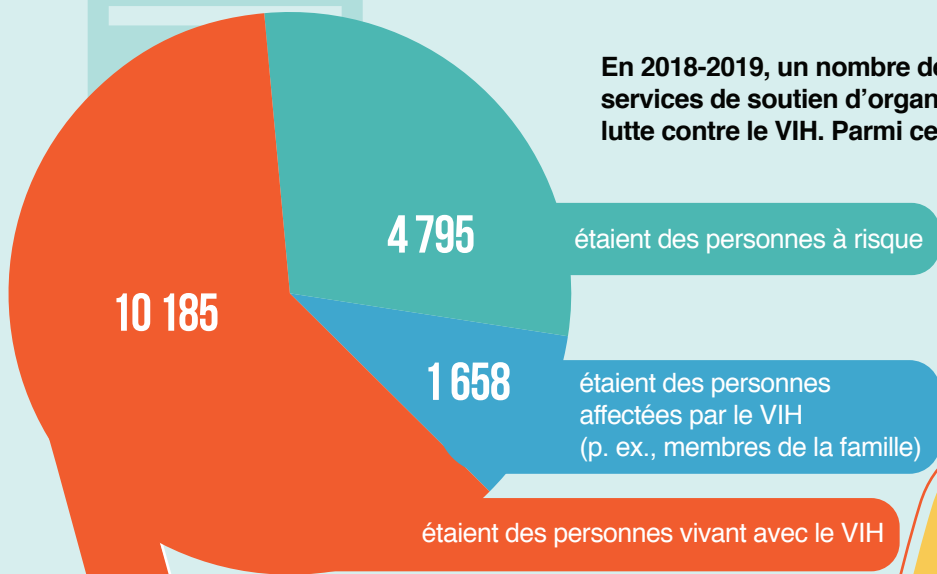
## ARRIMAGE DES PERSONNES AU DÉPISTAGE, AUX SOINS ET AUTRES SERVICES

Le dépistage est une première étape cruciale dans la cascade des soins pour le VIH. Avant d'être dirigées vers un traitement ou une PrEP, les personnes doivent être dépistées et leurs risques, évalués. Des stratégies de dépistage efficaces peuvent aider à trouver des cas d'infection à VIH qui n'avaient pas encore été détectés et à orienter ces personnes vers des soins.

En 2018-2019, les huit cliniques de dépistage anonyme du VIH financées par les Programmes de lutte contre le sida et l'hépatite C en Ontario ont :

- Effectué **11 800** dépistages
  - **11 552** dépistages rapides et anonymes aux points de service
  - **248** dépistages par la méthode standard de l'échantillon sanguin (excluant les dépistages de confirmation)
- Dirigé **127** personnes nouvellement diagnostiquées vers des soins pour le VIH

En 2018-2019, un nombre de **16 638** personnes a eu recours à des services de soutien d'organismes et de programmes communautaires de lutte contre le VIH. Parmi celles-ci :



Les organismes de lutte contre le VIH ont servi au total **6 489** clients vivant avec le VIH. Parmi ceux-ci :

- **5 248** étaient des clients existants et **1 241** étaient nouveaux
- **DEUX** nouveaux clients vivant avec le VIH **SUR TROIS (66 %)** ont dit avoir rencontré des obstacles en lien avec l'accès aux soins pour le VIH, l'accès et l'observance aux médicaments, la gestion des symptômes, le dévoilement, la stigmatisation et la discrimination – des obstacles que les services en VIH de la province les aident à surmonter.

Les organismes et autres programmes communautaires de lutte contre le VIH de l'Ontario travaillent activement à mettre les individus en contact avec des soins. En 2018-2019, ils ont :

- fourni **13 800** séances de gestion de cas pour aider des clients à trouver d'autres services et à prendre contact avec ceux-ci;

- fourni **8 386** références vers d'autres services sociaux et de santé.



En 2018-2019, les organismes et programmes communautaires en VIH ont fourni **722** références vers des services cliniques à des personnes vivant avec le VIH – une augmentation de 66 % par rapport à l'année précédente.

- Ils ont fourni à **9 282** occasions une assistance au transport pour aider des clients à accéder à d'autres services.

En 2018-2019, les 36 programmes de réduction des méfaits de l'Ontario ont fourni :

- **4 601** références vers des équipes en matière d'hépatite C (une augmentation de 76 % par rapport à 2017-2018)

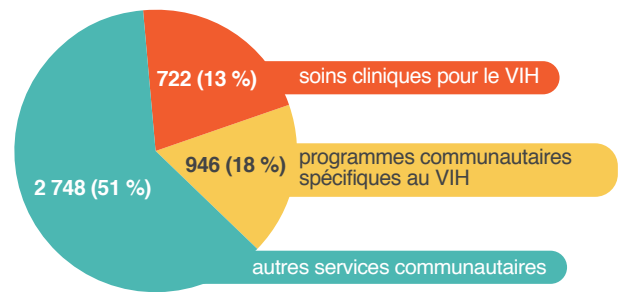
- **8 159** références vers des prestataires de services en santé mentale (une augmentation de près de 250 %)

- **17 146** références vers des services en dépendance et d'autres services de réduction des méfaits (une augmentation de 6 %)

- **6 089** références vers des prestataires de services cliniques (une diminution de 13 %)

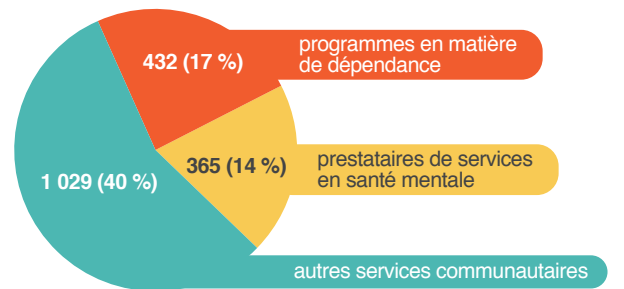
- **5 379** références (64 %) fournies à des clients vivant avec le VIH

**3 principaux types de références :**



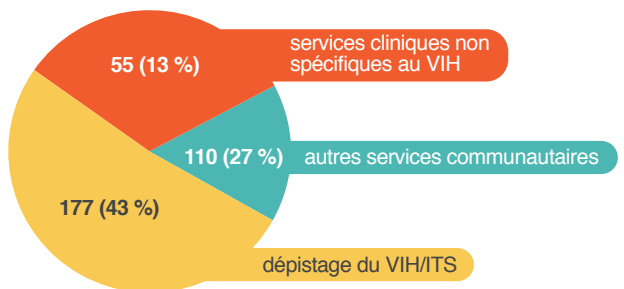
- **2 569** références (31 %) fournies à des clients à risque

**3 principaux types de références :**



- **411** références (5 %) fournies à des clients affectés

**3 principaux types de références :**



Les autres services communautaires incluent le logement, les banques alimentaires, l'emploi, les services juridiques, l'établissement, les services confessionnels et d'autres services sociaux.

## RÉFÉRENCES CORDIALES = ARRIMAGE PLUS EFFICACE



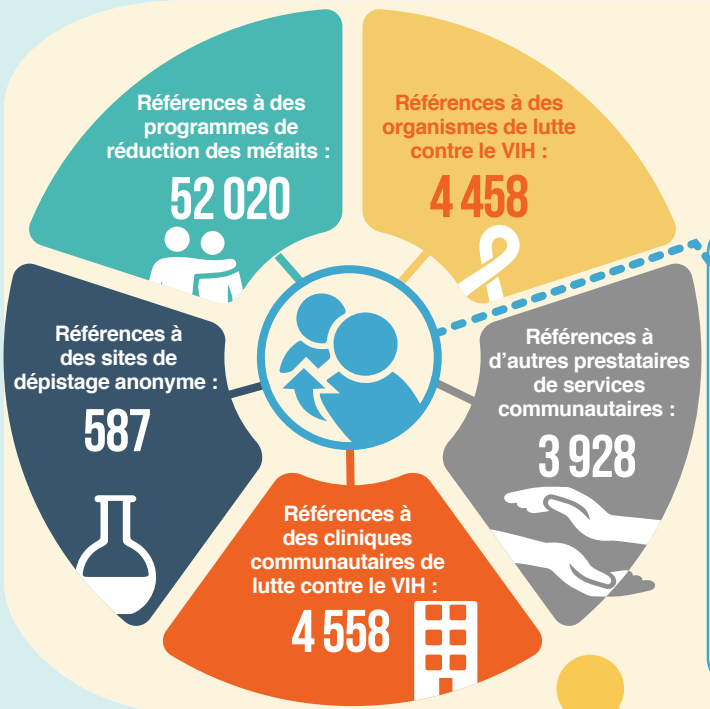
Les organismes signalent que les références permettent aux clients de recevoir les services dont ils ont besoin. Une référence cordiale implique qu'un travailleur appelle ou visite l'organisme recommandé avec le client afin d'expliquer les raisons de la référence, et qu'il coordonne les rendez-vous et effectue un suivi auprès du client pour s'assurer qu'il s'y présente.

« Avec la permission du client, j'ai pris contact avec la clinique juridique locale, le POSPH et l'aide juridique. J'ai pris des rendez-vous pour que le client reçoive les conseils juridiques d'un avocat, et je l'ai accompagné aux rendez-vous initiaux. Grâce à cette référence, le client a trouvé des solutions aux problèmes qu'il avait et il a accédé aux services sans nécessiter de soutien. »



Ce nuage de mots est basé sur les réponses à la question suivante : « Veuillez identifier certaines références cordiales significatives que vous avez données conformément aux meilleures pratiques. »

## OÙ LES ORGANISMES DIRIGENT-ILS LES CLIENTS?



Prestataires de services de réduction des méfaits	6	18	170	38	15 314
Autres prestataires de services communautaires et prestataires de services communautaires spécifiques au VIH	170	483	1 440	3 457	12 081
Prestataires de services cliniques spécifiques au VIH	380	677	607	219	184
Dépistage du VIH/ITS	-----	1 687	383	95	3 935
Prestataires de services en santé mentale et prestataires de services en dépendance	20	303	953	264	9 991
Autres prestataires de services cliniques	11	1 390	375	385	5 914
Équipes en matière d'hépatite C	0	0	0	0	4 601

## CONSOLIDER LES PARTENARIATS

Afin d'aider les clients à recevoir les services dont ils ont besoin, les organismes communautaires de lutte contre le VIH établissent des partenariats avec d'autres organismes. En 2018-2019, les services communautaires de lutte contre le VIH de l'Ontario (y compris les programmes de réduction des méfaits) ont tenu :

- **4 320** réunions avec des partenaires communautaires pour renforcer leurs voies de référence existantes et développer leurs réseaux de services locaux;
- **1 313** réunions avec des coalitions/réseaux ou conseils consultatifs existants;
- **2 045** réunions pour planifier des événements communautaires ou établir de nouveaux partenariats et améliorer les services;
- **962** réunions pour développer du matériel éducatif, partager des informations et élaborer des politiques et plans stratégiques;
- en plus d'interagir avec **37 640** individus afin d'améliorer des collaborations.

« Nos intervenants en santé communautaire continuent d'approcher de nombreux organismes qui ne reçoivent pas de fonds spécifiques au VIH sur l'importance de l'intégration dans leur travail et leurs communautés des options de services liés au VIH. Chaque nouveau partenariat et contact communautaire privilégie l'éducation des prestataires de services afin d'assurer un lien durable et permanent. »